

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 mars 2019

#### **OBJET :**

**Convention de mandat pour la délégation de maîtrise d'ouvrage à l'association AME**

**Rapporteur : M. LAURENT**

Délibération n°13

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

L'association « Atelier Mémoire d'Essey », présidée par M. Jean-Claude LAROCHE, a sollicité la commune dans le cadre de la restauration d'une statue en bois sculpté, plus précisément une vierge à l'enfant de l'église Saint-Georges pour établir une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le montant des travaux est estimé à 2 976 € HT pour ces travaux de restauration. La convention prévoit que le mandataire engagera le lancement d'une campagne de mécénat populaire en vue de collecter les fonds destinés à contribuer au financement de la restauration de la statue.

Le mandataire utilisera les procédures prévues par l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics après accord de la commune mandante, pour la passation des marchés et leurs attributions.

Le mandataire interviendra à titre gracieux dans le cadre de la convention portant délégation de maîtrise d'ouvrage.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la Commission « vie culturelle et citoyenneté », réunie le 5 mars 2019, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de mandat pour la restauration d'une statue en bois sculpté (vierge à l'enfant) de l'église Saint Georges entre la commune d'Essey-lès-Nancy et l'association « Atelier Mémoire d'Essey » annexée à la présente,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mandat précitée et tout document s'y rapportant.

## DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 28 mars 2019.

**Pour Extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	14 mars 2019
- Convocation distribuée le :	14 mars 2019
- Affichage du compte-rendu le :	29 mars 2019
- Affichage du procès-verbal le :	10 mai 2019

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoint.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PernoSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- Mme Christine SIMONNET à Mme Bérangère DOLATA
- Mme Evelyne DEVOUGE à M. Pascal LAURENT
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- Mme Véronique SAGET à M. Guy FRANIATTE
- M. Stéphane MARSON à M. Michel BREUILLE
- M. Gilles PROVIN à M. Francis VOGIN
- M. Matthieu RIFF à Mme Sandrine MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. HOFFER

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**